Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le 12 MAI 2023
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Document unique

Evaluation des risques professionnels

Avancement au 12/01/2023

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de création :19/05/2022
Rédactrice : Patricia LOUVRIER, assistante prévention

Signature présidente

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 1 Page 1 / 2
	SOMMAIRE	Date de création : 12/12/2022 Date de mise à jour :

GENERALITES

- Cadre réglementaire du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

CONTENU DU DOCUMENT UNIQUE

- **Fiche 1 :** présentation de la collectivité
- **Fiche 2 :** composition du Comité de Pilotage
- **Fiche 3 :** composition du Groupe de Travail
- **Fiche 4 : -** information des agents
  -déroulé et définitions
- **Fiche 5 :** définition des Unités de Travail/ fiche descriptive pour chaque Unité de Travail
- **Fiche 5 b** : identification et évaluation des risques professionnels pour chaque Unité de Travail
- **Fiche 6** : plan d'actions

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

CADRE REGLEMENTAIRE DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES

Directive cadre de 1989

- **Loi L91-1414 (31/12/1991)** :
  Précise l'obligation pour l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des salariés.
  Définit la mise en œuvre des principes généraux de prévention des risques professionnels et l'obligation de procéder à l'évaluation des risques.
- **Décret 2001-1016** :
  portant création du document unique d'évaluation des risques

  - Précisé par la **circulaire n°6 du 18 avril 2002**
    - Spécifie l'obligation d'évaluer les risques professionnels (EvRP)
    - Précise les modalités de L'EvRP
    - Précise l'obligation de mise à jour
    - Précise l'obligation de mise à disposition des instances représentatives du personnel ou des salariés exposés, du médecin du travail, des agents de l'Inspection du Travail et des services de la caisse d'assurance maladie

Article L4121-1 du code du travail
L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :
>Des actions de prévention des risques professionnels
>Des actions d'information et de formation ;
>La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Article L4121-2 du code du travail
L'employeur met en oeuvre les mesures prévues à l'Article L4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention suivants :

1° Eviter les risques ;
2° Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;
3° Combattre les risques à la source ;
4° Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;
5° Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;
6° Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;
7° Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral, tel qu'il est défini à l'article L1152-1 ;
8° Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;
9° Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

Article L4121-3 :
L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail.
A la suite de cette évaluation, l'employeur met en oeuvre les actions de prévention ainsi que les méthodes de travail et de production garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs.
Il intègre ces actions et ces méthodes dans l'ensemble des activités de l'établissement et à tous les niveaux de l'encadrement.

Article R4121-1 :
L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3.
Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement.

Article R4121-2 :
La mise à jour du document unique d'évaluation des risques est réalisée :
1° Au moins chaque année ;
2° Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail, au sens de l'article L. 4612-8 ;
3° Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

Article R4121-3 :
Dans les établissements dotés d'un comité social et économique, le document unique d'évaluation des risques est utilisé pour l'établissement du rapport et du programme de prévention des risques professionnels annuels prévus à l'article L.4612-16.

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Article R4121-4 :
Le document unique d'évaluation des risques est tenu à la disposition :
1° Des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou des instances qui en tiennent lieu ;
2° Des délégués du personnel ou, à défaut, des personnes soumises à un risque pour leur santé ou leur sécurité ;
3° Du médecin du travail ;
4° Des agents chargés de l'inspection ;
5° Des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale ;
6° Des agents des organismes professionnels de santé, de sécurité et des conditions de travail mentionnés à l'article L. 4643-1 ;
7° Des inspecteurs de la radioprotection mentionnés à l'article L. 1333-17 du code de la santé publique et des agents mentionnés à l'article L. 1333-18 du même code, en ce qui concerne les résultats des évaluations liées à l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants, pour les installations et activités dont ils ont respectivement la charge.

Art. L. 4121-3-1.
« I. Le document unique d'évaluation des risques professionnels répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs et assure la traçabilité collective de ces expositions.
« II. L'employeur transcrit et met à jour dans le document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L. 4121-3.
« III. Les résultats de cette évaluation débouchent :
« 1° Pour les entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à cinquante salariés, sur un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail qui :
« a) Fixe la liste détaillée des mesures devant être prises au cours de l'année à venir, qui comprennent les mesures de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels ainsi que, pour chaque mesure, ses conditions d'exécution, des indicateurs de résultat et l'estimation de son coût ;
« b) Identifie les ressources de l'entreprise pouvant être mobilisées ;
« c) Comprend un calendrier de mise en œuvre ;
« 2° Pour les entreprises dont l'effectif est inférieur à cinquante salariés, sur la définition d'actions de prévention des risques et de protection des salariés. La liste de ces actions est consignée dans le document unique d'évaluation des risques professionnels et ses mises à jour.
« IV. Les organismes et instances mis en place par la branche peuvent accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels prévu au I, dans la définition du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail prévu au 1° du III ainsi que dans la définition des actions de prévention et de protection prévues au 2° du même III au moyen de méthodes et référentiels adaptés aux risques considérés et d'outils d'aide à la rédaction.
« V.- A.- Le document unique d'évaluation des risques professionnels, dans ses versions successives, est conservé par l'employeur et tenu à la disposition des travailleurs, des anciens travailleurs ainsi que de toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès. La durée, qui ne peut être inférieure à quarante ans, et les modalités de conservation et de mise à disposition du document ainsi que la liste des personnes et instances sont fixées par décret en Conseil d'Etat.
« B.-Pour la mise en œuvre des obligations mentionnées au A du présent V, le document unique d'évaluation des risques professionnels et ses mises à jour font l'objet d'un dépôt dématérialisé sur un portail numérique déployé et administré par un organisme géré par les organisations professionnelles

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel. Ce portail garantit la conservation et la mise à disposition du document unique conformément aux dispositions législatives et règlementaires en vigueur. Il préserve la confidentialité des données contenues dans le document unique et en restreint l'accès par l'intermédiaire d'une procédure d'authentification sécurisée réservée aux personnes et instances habilitées à déposer et mettre à jour le document sur le portail ainsi qu'aux personnes et instances justifiant d'un intérêt à y avoir accès.

« Sont arrêtés par les organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel et agréées par le ministre chargé du travail, selon des modalités et dans des délais déterminés par décret :

« 1° Le cahier des charges du déploiement et du fonctionnement du portail numérique, sur avis conforme de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ;

« 2° Les statuts de l'organisme gestionnaire du portail numérique.

« En l'absence d'agrément des éléments mentionnés aux 1° et 2° du présent B à l'expiration des délais mentionnés au deuxième alinéa, les mesures d'application nécessaires à l'entrée en vigueur du premier alinéa sont déterminées par décret en Conseil d'Etat.

« L'obligation de dépôt dématérialisé du document unique prévue au même premier alinéa est applicable :

« a) A compter du 1er juillet 2023, aux entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à cent cinquante salariés ;

« b) A compter de dates fixées par décret, en fonction des effectifs des entreprises, et au plus tard à compter du 1er juillet 2024 aux entreprises dont l'effectif est inférieur à cent cinquante salariés.

« VI. - Le document unique d'évaluation des risques professionnels est transmis par l'employeur à chaque mise à jour au service de prévention et de santé au travail auquel il adhère. »

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 1 Page 1 / 2
Parc naturel régional du Haut-Jura	**Présentation de la collectivité**	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

Nom de la collectivité	Parc naturel régional du Haut-Jura	
Adresse	29 le village 39310 LAJOUX	
Téléphone	03 84 34 12 30	
Fax	_____	
E-mail	parc@parc-haut-jura.fr	
Site internet	www.parc-haut-jura.fr	
Présidence Syndicat Mixte	Françoise VESPA	
Directeur général des services ou secrétaire de Mairie	Béatrice NEEL	
Assistant de prévention	Patricia LOUVRIER	
Service de médecine préventive	OPSAT Saint-Claude	
Médecin de prévention	_____	
Effectifs de la collectivité au 19/05/2022	Agents titulaires	20 (dont 3 en détachement)
	Agents non titulaires	5 CDI et 20 CDD
	Nombre total d'agents	45

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 1 Page 2 / 2
	Présentation de la collectivité	Date de création : Date de mise à jour :

Liste et adresses des bâtiments	**Siège administratif :** Maison du Parc, 29 le village, 39 310 LAJOUX **Annexe** : 24 rue de la République, 39 270 ORGELET

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253801664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Parc naturel régional Haut-Jura

ORGANIGRAMME

* Poste vacant
recrutement en cours

Directrice
Béatrice NEEL

Directeur Adjoint
Edouard PROST

Responsable administratif juridique financier
Rachel FERRAZZI

Assistante de Direction
Christiane FRIGANT-MURTIN

CM Communication
Nadège BONNET-MATHIEU

* CM Coordination charte

CM Culture
Marie-Pierre REYNET

CM Education au territoire
Alexina VANDELLE

Maison du Parc
Caroline BERGAMASCO
Charlotte CHAUVIN

CM SIG-Informatique-Evaluation
Thomas MAGNIN-FEYSOT

Service Milieux Naturels Agriculture Forêt

Chef de service
Manuel LEMBKE

Assistante service
Mathilde FEUILLAS

CM milieux naturels Natura 2000

Zones humides avifaune géologie
Pierre DURLET

Mammifères
Laurane PALANCHON

Forêt Tétraoninés
Axel PEYRIC

Grands prédateurs herpétofaune
Julien BARLET

Botanique entomofaune animation
Jean-Baptiste STROBEL

Agro-pastoralisme
Célia DUJARDIN

Doctorante
Caroline KEBAILI

** CM Agriculture*

Service Grands Cycles de l'Eau

Chef de service
Julien MORONVAL

Assistante service et Gestionnaire
Aline DALLOZ

CM qualité de l'eau
Bertrand DEVILLERS

CM Bienne Orbe Saine
Romain BELLIER

Chargé de projet bassin Valserine
Quentin DUCREUX

Antenne Orgelet

Responsable antenne
CM Ain médian Valouse
Geoffrey VISI

CM Ain médian valouse
Anne-Fleur DOREY

Technicienne rivière Valouse
Sabrina LE ROY

Technicien rivière Ain médian
Aimé ECOIFFIER

Service Administration Générale

Chef de service
Rachel FERRAZZI

Assistante service
Véronique TINGUELY

Assistante ressources humaines
Christiane FRIGANT-MURTIN

Responsable financier
Sylvie BARBIER

Comptable
Sophie REDEMPT

Gestionnaire programmes européens
Julie CHABOUD

Instructrice LEADER
Charlotte CHAUVIN

Gestionnaire de docs /DPO/assistante prévention
Patricia LOUVRIER

Logisticien
Yacine BOUSTATA

Juriste – Gestionnaire Marchés publics
Başak UNALTEKIN

Service Développement territorial et Pays

Chef de service (Référent Scot/CRTE)
Matthieu PEROZ

Assistante service
Caroline BERGAMASCO

Parc

CM Activités pleine nature
Julien RUELLE

CM Eco Tourisme
Florian MARGUET

CM Energie-Climat
Carole ZAKIN

CM Economie de proximité
Benoit PASQUIER

CM Aménagement et Paysage
Sophie LHEUREUX

Pays

CM Urbanisme opérationnel
Marie ZARAGOZA

** CM Stratégie touristique*

Au 01/05/2022

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 2 Page 1 / 1
	Composition du comité de pilotage	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

Membres du comité de pilotage

NOM Prénom	Qualité
Françoise VESPA	Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura
Béatrice NEEL	Directrice du Parc naturel régional du Haut-Jura
Rachel FERRAZZI	Responsable administratif, juridique et financier et chef de service
Manuel LEMBKE	Chef de service Milieux naturels, agricultures et forêt
Julien MORONVAL	Chef de service Grands cycles de l'eau
Yacine BOUSTATA	Logisticien
Patricia LOUVRIER	Assistante prévention
Jean-Baptiste STROBEL	Délégué du personnel

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 3 Page /
	Composition du groupe de travail en lien avec les Unités de Travail (fiche 5)	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

Ensemble des UNITES DE TRAVAIL	Sous-unité de travail *(le cas échéant)*	NOM Prénom	Qualité
Service administratif, juridique, financier, fonctions supports et toute la partie administrative de tous les services		Rachel FERRAZZI	Responsable administratif, juridique et financier
Services milieux naturels agriculture, forêts, grands cycles de l'eau, développement territorial, Pays	Suivi de la qualité de l'eau dans les entreprises	Jean-Baptiste STROBEL	Chargé de mission milieux naturels représentant par ailleurs le personnel
Service accueil Maison du Parc		Caroline BERGAMASCO	Assistante et accueil Maison du Parc
Service logistique, entretien et maintenance		Yacine BOUSTATA	Logisticien
Direction et chefs de service		Manuel LEMBKE et Julien MORONVAL	Chef de service Grands Cycles de l'eau et Milieux Naturels
Equipe		Patricia LOUVRIER	Assistante Prévention

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 4 Page 1 / 1
	Information des agents	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

Information et sensibilisation des agents
sur les risques professionnels et la démarche de prévention
mise en œuvre pour la réalisation du document unique

Description (moyen, organisation…)

- 1ère information faite le 10/05/2022 : présentation de la mission d'Assistante Prévention en réunion d'équipe (powerpoint) et explication de la démarche de prévention et des documents associés

- 2ème information proposée :
  - lors de l'entretien avec les agents identifiés comme représentatifs des Unités et des sous-unités de travail
  - En fonction de l'avancement du Document Unique, en février 2023

En cas d'information et de sensibilisation réalisée à l'aide d'une plaquette d'information, l'annexer à la présente fiche

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 4 Page 1 / 1
Parc naturel régional du Haut-Jura	**Déroulé et définition**	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

La méthode proposée pour réaliser le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels validée en comité de pilotage

La méthode utilisée pour évaluer les risques professionnels se décompose en 7 étapes :

- **Etape 1 : préparer la démarche (Fiches 1,2,3,4) validé en comité de pilotage le 29 juin**
  - Constitution du comité de pilotage et du groupe de travail
  - Organisation du projet
  - Information des agents

- **Etape 2 : recenser les activités par filière/UT (Fiche 5) validé en groupe de travail le 26 juillet**
  - Définir les Unités de Travail
  - Lister les activités réellement réalisées par les agents, les lieux de travail, les principaux matériels, produits, véhicules et engins utilisés
  - Travail de recensement réalisé en s'appuyant sur les agents et en le proposant pour discussions, échanges et compléments en groupe de travail

- **Etape 3 : identifier les dangers et les risques : typologie des risques (Fiche 5 b) validé en groupe de travail le 13 septembre**
  - Recherche des dangers et des situations dangereuses associées aux activités recensées dans l'étape 2.
  - Ce travail s'est fait par risque

- **Etape 4 : évaluer les risques (Fiche 5 b) validé en groupe de travail le 13 septembre**
  - Déterminer l'importance de chaque risque en se basant sur :
    - La fréquence d'exposition au danger
    - La gravité des dommages
  - Compléter en visitant les lieux de travail si nécessaire

- **Etape 5 : estimer la maîtrise du risque (fiche 5b) validé en groupe de travail le 18 octobre**
  - Synthétiser les mesures de prévention existantes relatives à :
    - La technique
    - L'organisation
    - L'humain
  - Apprécier le niveau de maîtrise du risque :
    - Satisfaisante
    - Non satisfaisante
    - Proposer de nouvelles mesures de prévention pour réduire ou supprimer les risques

- **Etape 6 : définir un plan d'action de prévention (fiche 6) à valider en comité de pilotage le 25 janvier 2023**
  - Débattre des mesures proposées
  - Décider des priorités d'actions
  - Planifier la mise en œuvre des actions de prévention retenues

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

- **Etape 7 : mettre à jour le document unique** (réévaluation des risques)
    - Au moins chaque année
    - Lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail
    - Lorsqu'une information supplémentaire intéressant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 1 / 1
	Définition des Unités de travail	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

Afin d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques auxquels sont exposés les agents, il est proposé de découper la collectivité en Unités de Travail (UT) dans l'objectif de mener à bien le travail d'identification des risques professionnels

5 Unités de travail ont été identifiées

UT1 : administratif
- Concerne le service administratif, juridique, financier, les fonctions supports et toute la partie administrative de tous les services

UT2 : opérationnel
- Concerne les Services milieux naturels agriculture, forêts, grands cycles de l'eau, développement territorial, Pays

UT3 : accueil touristique
- Concerne le service accueil Maison du Parc (grand public et administratif)

UT4 : logistique et maintenance
- Concerne le service logistique, entretien et maintenance

UT5: direction, chefs de service
- Concerne la direction et les chefs de service

Ces Unités de travail concernent bien entendu également le site d'Orgelet.
Le contexte sanitaire et le télétravail seront à prendre en compte dans chaque UT

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 1 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

UNITE DE TRAVAIL	UT1 : administratif (concerne tte l'équipe)
Sous-unités de travail *(le cas échéant)*	
Nombre d'agents	Tte l'équipe : 42
Activités	- Gestion du personnel - Gestion financière, comptable, juridique, marchés publics - Gestion de documents - Gestion de l'informatique et de la cartographie - Gestion des dossiers de toutes les thématiques relatives aux actions du Parc - Secrétariat et accueil administratif (physique et téléphonique : voir/risques UT3) - Travail sur écran - Classement - Reprographie - Saisie - Archivage : tri, rangement, classement, manutention boîtes - Relations avec les partenaires et les élus (dont réunions présentiel et visio, au Parc et à l'extérieur) par tout moyen (rencontres, visio, téléphone) - Déplacements en véhicule ou à pied (depuis le domicile) **A voir : Centre de doc** (pas de gestion actuellement) Recherche Rangement **Evènementiel : concerne ponctuellement toute l'équipe, il est de ce fait rattaché à cette partie** Installation matériel expo Accueil du public sur les évènements (voir UT3)

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 2 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : Date de mise à jour :

Lieux de travail	Lajoux : siège administratif Orgelet : annexe Tout le territoire : évènementiel A domicile : télétravail (2 j/semaine sauf personnel accueil administratif et logisticien)

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

UNITE DE TRAVAIL :

Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	- Ordinateur portable - Ecrans - Souris (différents types ergonomiques ou pas) - Bureau - Chaise de bureau - Repose pied (en fonction des personnes) - Repose bras (en fonction des personnes) - Rallonges, multiprises, vidéoprojecteur - Lampe - Placard - Téléphone fixe - Photocopieuse - Relieuse - Massicot - Véhicule de service - Véhicule personnel **Archives** : - Dossiers plus ou moins récents et en plus ou moins bon état - Boîtes (hétérogénéité / état) - Escabeau pour rangement - Sacs de tri - Local dédié + cave - Ordinateur portable: saisie et inventaire **Centre de doc** - Ouvrages, revues, dossiers - Stockage également du matériel d'expo (panneaux, vitabris…) Local qui tend à devenir un lieu où l'on range un peu de tout y compris des affaires personnelles **Evènementiel** - Marabout - Panneaux - Vitabris - Chaises - Tables - Publications

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 1 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

UNITE DE TRAVAIL	**UT 2 : opérationnel**
Sous-unités de travail *(le cas échéant)*	Sous-unité : Suivi de la qualité de l'eau dans les ets/ travail spécifique
Nombre d'agents	23 personnes : ensemble des services (sauf administration générale, fonctions support et assistantes) y compris direction et chefs de service qui seront également pris en compte dans l'UT5
Activités	- Déplacement pour recherches et connaissances du territoire - Suivis de la faune et de la flore dans tous types de milieux y compris en hauteur (contrôle nids) ou en souterrain (suivi chauve souris…) - Travaux de terrain en autonomie (relevés des débits, prélèvement, analyses, sondage tarrières, collectes de crottes…) et en tout type de milieux naturels y compris en hauteur (éco-accoustique) - Travaux de pose de panneau de randonnée et de compteur de fréquentation - Tournage vidéo et reportage photos (y compris dans des situations à risque/ patou par ex) - Conciliation activités sportives à risques : Descente canyoning… - Déplacements en véhicule ou à pied (depuis le domicile et sur le terrain) - Sensibilisation du public (animations)
Sous-unité	**Suivi de la qualité de l'eau dans les entreprises :** - Collecte et analyse des effluents industriels (également en rivière ponctuellement) - Diagnostic des processus de fabrication en ets

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 2 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : Date de mise à jour :

Lieux de travail	- Lajoux - Antenne Orgelet - Sites répartis sur l'ensemble du territoire en fonction des opérations à mener
Sous-unité	- Entreprises localisées sur le Bassin versant de la Bienne pour le suivi de la qualité de l'eau + Murgin

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 3 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : Date de mise à jour :

UNITE DE TRAVAIL :

Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	- Véhicule de service - Véhicule personnel - VTT, Skis, raquettes **Service milieux naturels et eau :** - Outils d'observation et d'inventaire (appareil photos, jumelles, longue vue, tablette) - Matériel d'affût (tente, duvet, camouflage, bottes, chaussures, veste, tire tique) pas de veste coupe-vent - Matériel d'identification et de mesure (compas, bombe) - Téléphone (portable pro et perso) - Outils de mesure (tarière, sonde) - Outils d'analyse - sondes - Outils pour les mesures de niveau de terrain et de niveau et de qualité d'eau : lunette topo, débimètre, sondes - EPI, tarière, scie, tronçonneuse, pioches, cisaille thermique, débrouissailleuse - Chaussures, bottes, vêtement de pluie - Wader - cuissardes - **Service développement** - panneau de randonnée et de compteur de fréquentation - Matériel fourni par les prestataires extérieurs (pour le canyoning par ex) - Voir/ urba ?
Sous-unité	**Suivi qualité de l'eau dans les ets :** - Produits pour la mesure de la qualité : acide nitrique, acide sulfurique - Outils et produits pour l'identification des effluents : traçage fluoréscéine, pioche et marteau, sondes - Matériel de prélèvement pour la mesure de qualité de l'eau (flacons plastique et verre)

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 1 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

UNITE DE TRAVAIL	UT3 : accueil touristique (tout type de groupe, individuels, dont enfants)
Sous-unités de travail *(le cas échéant)*	
Nombre d'agents	2 à 3 (remplacements/ vacataire)
Activités	- Accueil du public (physique et téléphonique) partenaires, élus, habitants ; touristes - Travail sur écran - Accueil et animations de groupe dans l'exposition (tout type de groupe) - Suivi fréquentation - Gestion des stocks - Gestion de la diffusion des publications (animations) - Réassort des produits en vente - Contrôle du pass sanitaire Travail isolé à partir du samedi après-midi Les enfants ne sont pas en autonomie au sein de la Maison du Parc, ils sont toujours encadrés et sous la responsabilité des accompagnateurs, animateurs, enseignants.

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 2/3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

Lieux de travail	Lajoux Maison du Parc Pas d'accueil à Orgelet

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	- Téléphone fixe - Ordinateur fixe et portable - Ecrans - Souris - Chaise de bureau - Photocopieuse - Caisse de paiement - Placard - Réserve - Produits proposés à la vente (alimentaire et non alimentaire) - Plaquettes promotionnelles (stocks, manutention cartons)

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 1 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

UNITE DE TRAVAIL	UT4 : logistique et entretien
Sous-unités de travail *(le cas échéant)*	
Nombre d'agents	1
Activités	- Ménage (nettoyage surfaces, sols, sanitaire, mobilier) + manutention (tables, chaises…) - Maintenance et entretien chaudière - Entretien espace vert (tonte, débroussaillage) - Entretien sites naturels (débroussaillage, bûcheronnage) (voir UT2 : opérationnel) - Entretien et maintenance bâtiment et suivi de la mise en conformité incendie - Entretien et maintenance Parc véhicules - Manutentions et réception marchandises - Manutention et pose de matériel d'évènementiel (panneaux, tentes…) - Manutention et livraison boîtes à archives, sacs de tri et cartons - Déneigement - Suivi protocole ménage Covid - Travail isolé / ménage week end

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 2/ 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : Date de mise à jour :

Lieux de travail	Lajoux Maison du Parc Orgelet très ponctuellement Sites naturels en fonction des besoins Lieux culturels, touristiques… en fonction des besoins

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

:

Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	- Produits de ménage (détergents…) - Produits de désinfection - Matériel d'entretien (chariot ménage…) - Matériel d'entretien chaudière - Matériel entretien espaces vert et sites naturels (EPI, tondeuse, débroussailleuse, pèle, pioche, matériel de chantier - Matériel et produits d'entretien des véhicules (parc voitures : 8) - Matériel de maintenance et d'entretien de la Maison du Parc (administratif et accueil grand public) - Véhicule de livraison - Cartons de livraison

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 1 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : 19/05/2022 Date de mise à jour :

UNITE DE TRAVAIL	UT5: direction, chefs de service
Sous-unités de travail *(le cas échéant)*	
Nombre d'agents	7
Activités	- Gestion équipe et syndicat Mixte - Gestion opérationnelle et technique - Gestion milieux naturels, agriculture et forêt - Gestion de l'eau - Gestion du développement territorial et de l'urbanisme - Gestion de la communication - Gestion de la culture et de l'éducation au territoire - Gestion administrative, juridique et financière - Travail sur écran - Reprographie - Classement - Relations avec l'équipe, les partenaires et les élus (échanges mel, tel, réunions en présentiel et en distanciel) - Déplacements en véhicule (depuis le domicile et sur le terrain) Gestion équipe/ tététravail Gestion équipe/ crise sanitaire et télétravail

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 5 Page 2 / 3
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : Date de mise à jour :

Lieux de travail	Lajoux Maison du Parc Orglelet A domicile : télétravail

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	**DOCUMENT UNIQUE** ***Evaluation des risques professionnels***	**FICHE 5** **Page 3 / 3**
	Unité de travail – fiche descriptive	Date de création : Date de mise à jour :

UNITE DE TRAVAIL :

Principaux matériels / produits / véhicules et engins utilisés	- Ordinateur portable - Ecrans - Souris - Bureau - Chaise - Lampe - Placard - Téléphone + tel portable (pas tout le monde : cf/RF) - Photocopieuse - Relieuse - Véhicule de service - Véhicule personnel

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 6
Parc naturel régional du Haut-Jura	IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS	Date de création : 12/12/2022 Date de mise à jour :

PAR UNITE DE TRAVAIL :

- **UT1 : administratif**
- **UT2 : opérationnel**
- **UT3 : accueil**
- **UT4 : logistique, maintenance, entretien**
- **UT5 : CODIR et direction**

GRILLE DE COTATION DU RISQUE

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

COTATION DU RISQUE

> Fréquence :

	Rare	Occasionnelle	Fréquente	Très fréquente
Jour	< 30 minutes	30-120 minutes	2-6 heures	> 6 heures
Semaine	< 2 heures	2-8 heures	1-3 jours	> 3 jours
Mois	< 1 jour	1-6 jours	6-15 jours	> 15 jours
Année	<15 jours	15 jours – 2 mois	2-5 mois	> 5 mois
F	1	2	3	4

> Gravité potentielle :

Note	Niveau de gravité	Détails
1	Bénin	Gêne, inconfort, premier soin
2	Sérieux	AT sans séquelles
3	Grave	AT avec séquelles / Maladie professionnelle
4	Très grave	invalidité absolue permanente ou mort

> Calcul de l'indice de risque & Indicateur de l'I Ri
tableau de calcul

	Fréquence			
Gravité potentielle	F1	F2	F3	F4
G1	1	1	1	2
G2	1	2	2	3
G3	2	3	3	4
G4	3	4	4	4

Indice de risque R		
R1	risque mineur	
R2	risque secondaire	
R3	risque important	
R4	risque très important	

Règles retenues en groupe de travail :

Pour l'indentification des risques, nous avons simplifié en mettant 4 chiffres (1,2,3,4) que ce soit pour la fréquence, la gravité ou encore l'indice de risque.

Concernant la gravité potentielle, il ne nous a pas semblé possible de calculer en mettant un niveau spécifique pour certains risques (routier, écrasement, covid, travail isolé…). De ce fait, nous avons pris le niveau maximum. Par exemple, pour le covid, personne ne peut évaluer quel sera le niveau de gravité.

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901864-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	Fi[illegible]5 bis
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT1 ADMINISTRATIF

Sous-unités de travail: aucune

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : [illegible]

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION	
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante		
									à détailler: technique/humain/organisationnel	
Chute de plain-pied	**déplacement**	déplacements dans les locaux avec risques de glissage à l'entrée de la Maison en hiver ou entre les 2 Maisons/ déplacements entre les étages dans l'ancienne maison pour aller à la photocopieuse, aux casiers…/ sorties par le garage et l'issue de secours glissante en hiver	2	2	R2	affiche d'information, tapis sur passerelle		X	>Acquisition machine à café pour les réunions à mettre dans la partie accueil >Mains courantes à mettre dans l'ancienne maison entre le rdc et le 1er étage / >Revêtement à mettre sur sol glissant	pour Orgelet: non satisfaisant mais pas de solution.passages goulottes dans un logement loué et un état des lieux fait
Chute de hauteur	**rangement archives**	travail de rangement et de recherche dans les étagères avec utilisation d'un marche-pied	2	1	R1	utilisation d'un marche-pied	X		_____	
Chute d'objets, effondrement	**rangement des stocks**	travail de rangement de la papeterie et accès aux produits rangés	2	1	R1	aucune et pas de suivi du stock et de son rangement		X	> Adapter autant que possible l'accès aux éléments stockés aux personnes de taille moyenne: le matériel le plus utilisé doit être rangé entre la hauteur des genoux et les épaules > signaler tout rangement précaire	
Ecrasement	**vie équipe**	Risque de chute de neige lors du déplacement en hiver entre les 2 maisons par les portes du rez de chaussée (accueil café, nourissage des oiseaux…)	2	4	R4	affiche d'information		X	> Interdire l'accès entre les 2 maisons en hiver et privilégier l'accès par l'intérieur > Proposer l'aménagement d'une avancée au dessus de la sortie des portes (voir aménagement Maison du Parc) > Acheter d'une cafetière pour l'accueil et déplacer les stocks nécessaires pour l'accueil évènementiel	
Routier	**trajettravail-réunion**	déplacements pour se rendre en réunion avec une météo parfois difficile surtout en hiver	2	4	R4	télétravail 2 jours par semaine et en cas de météo difficile	X	X	> Proposer une formation à la conduite sur neige, se rapprocher de l'assureur > Optimiser les déplacements en co-voiturage	

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901684-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	Fi
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT1 ADMINISTRATIF

Sous-unités de travail: aucune

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Manutentions manuelles	**rangement stocks**	réception marchandises et rangement, manutention vitabris, panneaux d'expos… lors de l'évènementiel	2	2	R2	outil permettant le rangement et le déplacement des stocks	X		> Proposer une information sur les gestes et postures lors du port de charge > Voir pour une formation PRAP (Prévention des risques liés à l'Activité Physique)
Postures de travail/troubles musculosqueletiques/ travail sur écran	**travail sur ordinateur**	travail de saisie sur écran, travail d'échange par visio: fatigue visuelle, travail assis prolongé	3	3	R3	adapation des postes à la demande: souris, siège, repose pied		X	> Faire une Information sur lespostures conseillées au Parc et en en télétravail et proposer des gestes de détente
Electrique	**rallonges**	utilisation des rallonges pour organisation des réunions, des évènements…	2	1	R1	gestion et suivi des multiprises par le logosticien	X		———
Psychosociaux	**tout type de gestion de dossiers**	organisation du travail: échéances, planning, pression, conflits	4	3	R3	points individuels, entretiens évaluation, délégués du personnel		X	> Voir organisation du travail et gestion des confits > formations
Bruit	**travail dans les bureaux**	Travail d'échange par visio, par téléphone (rdv tel prolongé) Bruit depuis l'accueil qui montent jusqu'aux bureaux de "la grotte"	2	1	R1	très ponctuellement acquisition casques, télétravail		X	> Réaménager les locaux avec espaces de réunions pour visioconférences et petites réunions d'échange: voir programme proposé par l'architecte
Ambiance thermique	**travail dans les bureaux**	Travail posté dans l'extension de la Maison du Parc que ce soit en été (canicule) ou en hiver (chaudière bois rayonnant au-delà du local). Travail de saisie et de tri aux archives en hiver	3	2	R2	proposition de déplacement d'une partie de l'équipe concernée dans l'espace de l'ancienne Maison et selon les disponibilités des bureaux (vacances été); proposition boissons. Radiateur d'appoint installé aux archives		X	> Réaménager les locaux : voir programme proposé par l'architecte au niveau thermique

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	Fi[illegible] 5 bis
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT1 ADMINISTRATIF

Sous-unités de travail: aucune

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : [illegible]

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Eclairage	**travail sur ordinateur**	travail posté dans l'extension de la Maison du Parc dans la partie sombre (pôle environnement) et travail posté dans les bureaux de l'ancienne Maison pour les bureaux rajoutés et mis parallèlement aux fénêtres	2	1	R1	aucune pour la nouvelle maison/ proposition de lumière d'appoint et de stores pour l'ancienne maison		X	> Réaménager les locaux: voir programme proposé par l'architecte au niveau éclairage
COVID	**hygiène et mesures anti-covid/organisation du travail**	travail dans les bureaux en période de pandémie et télétravail	2	4	R4	mesures mises en place pour le travail en période de covid : désinfectant, savons, lingettes, distanciation. Ouverture des portes coupe feu	X		> Faire évoluer en allégant les mesures d'hygiène (choix et rythme d'utilisation des produits de nettoyage mis à disposition de l'équipe) si l'évolution de la pandémie le permet > Maintien des gestes barrières et des régles d'ygiène classiques (nettoyage des mains)
Intervention d'entreprises extérieures	**A voir/aménagement des locaux**								Plan de prévention entreprise à faire
coupure	**travail de macicotage, uttilisation cuter, ciseaux**	travail de découpe pour conception de dépliants	1	2	R1	aucune	X		> Entretenir le macicot > Informer à l'utilisation des outils tranchants > Acheter des cuters sécurisés
Risque lié à l'inorganisation des secours	**travail dans les bureaux**	ensemble des expositions aux risques listé dans cette fiche avec possibles conséquences sur la santé. Être en mesure d'agir en cas de problème de santé mais également de sécurité (incendie, attentat)	1	4	R3	formations SST et PSC1 proposées, affiche d'information, trousses de secours		X	> Continuer les formations SST et le recyclage > Proposer dans le 1/4 d'heure sécurité la conduite à tenir en cas de 1er secours > Mettre en place un protocole de suivi en cas de secours en lien avec la médecine du travail > Informer les personnes lors de leur prise de fonction à l'occasion de l'accueil sécurité > Mettre en place informations, exercices et formation incendie

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	Fi
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT1 ADMINISTRATIF

Sous-unités de travail: aucune

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : [illegible]

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
risque lié au travail isolé	**travail dans les bureaux**	travailleur isolé le matin, le soir, dans des pièces non accessibles (pas de vue directe sur la personne la journée comme aux archives).	2	4	[illegible]	trousses de secours à l'accueil		X	> Organiser le travail (planning, horaires) > Former et informer aux 1ers secours (voir plus haut) et à l'accès aux moyens de secours (N° d'urgence, affichage) : donner les règles de prévention > informer et communiquer > suivre le réassort des trousses de secours

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL / UT 2 : Opérationnel

Sous-unités de travail: suivi qualité de l'eau

R 1 : Risque mineur
R 2 . Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION	
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante		
									à préciser: organisationnel/technique/humain	
Chute de plain-pied	**intervention en milieu naturel**	suivi faune flore, suivi chantier, suivi des cours d'eau	2	3	R3	port des EPI et/ou de chaussures adaptées/travail en binôme		X	> Poposer une formation information à l'utilisation, l'netretien et le rangement des EPI > Planning de sortie sur le terrain à mettre en perspective des conditions météorologiques	
Chute de hauteur	**intervention en milieu naturel**	suivi éco-acoustique,suivi faune	1	4	R3	travail en binôme		X	> Organisation du travail en hauteur avec obligation de formation aux ports des EPI > proscrire les moyens de fortune	tout agent utilisant un harnais, de techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes
Chute d'objets, effondrement	**intervention en milieu naturel**	suivi faune flore, suivi chantier, suivi des cours d'eau, suivi en galerie	2	4	R4	aucune		X	> travailler en binôme > informer l'agent sur les mesures de prévention et de secours: accueil sécurité >proposer des casquettes sécurisées > envisager un fil de vie pour les agents travaillant en galerie.	
Routier	**déplacement**	déplacement pour se rendre sur site et à la Maison du Parc	3	4	R3	aucune		X	> Proposer une formation à la conduite sur neige	

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

UNITE DE TRAVAIL / UT 2 : Opérationnel

Sous-unités de travail: suivi qualité de l'eau

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Equipements de travail	**utilisation tronçonneuse débroussailleuse scies manuelles**	travaux d'ouverture et d'entretien de sites naturels	1	4	R3	formation pour certains agents (JB)/ peu ou pas d'agents font ce type de travail (à confirmer)		x	> Proposer une information à l'utilisation de ces équipements, leur suivi et leur entretien > Vérifier les équipements: check point
manutentions	**suivi entreprises**	mesures de la qualité de l'eau en entreprises : soulèvement des plaques des bouches d'eau	3	3	R3	aucune		X	> Informer l'agent en charge du suivi des gestes et postures lors des manutentions > Signaler la plaque soulevée à l'aide de moyens de prévention adapté (cônes)
Postures de travail risque de noyade	**Intervention en rivière**	mesures de la quantité d'eau en eeau peu profonde, pêche électrique : intervention dans le lit de la rivière avec équipement adapté mais submersible	2	4	R4	travail en binôme, utilisation du matériel adapté au besoin	X		> risque maitrisé sous réserve d'une information lors de la prise de poste pour l'utilisation de ce type de matériel (waders) et des conditions de son utilisation > proposer un fil de vie selon le travail à réaliser (si eaux plus profondes)
Electrique	**électrique**	pêche électrique: risque d'électrisation	1	4	R3	aucune		X	> formation aux risques electriques spécifiques à la pêche électrique utilisation des EPI; waders caoutchouc gants de securite; commande homme mort
Incendie, explosion	**intervention en milieu naturel**	voir contexte incendie en friches, en forêts	1	3	R3	information du personnel par leur chef de service concernant les zones à risque	X		> Informer les agents lors de l'accueil sécurité > informer les agents sur les risques d'incendie et les arrêtés en cours

voir également matériel de carotage en tourbières

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL / UT 2 : Opérationnel

Sous-unités de travail: suivi qualité de l'eau

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Psychosociaux/risques d'agression	**intervention en milieu naturel**	Gestion des conflits avec les prestataires ou les propriétaires, agressions verbales	2	2	R2	aucune : à voir/ chef de service		X	> s'assurer de l'organisation du travail en site "sensible" et informer l'agent lors de sa prise de poste sur la conduite à tenir > travail en binôme avec le responsable hiérarchique > formation aux risques de conflits
Bruit	**débroussaillage**	exposition aux bruits lors du débroussaillage	1	3	R2	utilisation casque et EPI	X		> rappel dans le cadre de l'utilisation des EPI > achat de tronçonneuse électrique en cas de renouvellement
Ambiance thermique non ionisant	**intervention en milieu naturel**	exposition au soleil ou au froid lors des suivis et des travaux de terrain	2	3	R3	utilisation bouteilles d'eau, crêmes solaires, casquettes lunettes/ habits chauds, couverture de survie, nourriture	X		> s'assurer de l'organisation du travail en période très chaude ou très froide et informer l'agent lors de sa prise de poste sur la conduite à tenir
Produit chimique, émission	**suivi des entreprises/eau**	suivi de la qualité de l'eau: utilisation de produits ... pour l'analyse et stockage/ suivi écrevisse (traitement des bottes) avec piège à capture pour l'inventaire	3	3	R3	aucune		X	> informer l'agent à l'utilisation des produits > optimiser le stockage et l'étiquetage, éditer les Fiches de Données de Sécurité à faire valider par la médecine du travail > ranger les produits dans une armoire destinée à cet usage > organiser et ranger les EPI

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le [redacted]
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

UNITE DE TRAVAIL / UT 2 : Opérationnel

Sous-unités de travail: suivi qualité de l'eau

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Allergies, environnement, toxicité	**intervention en milieu naturel**	travail de suivi faune flore, suivi chantier, suivi des cours d'eau dans des milieux où les agents sont exposés directement ou indirectement à des végétaux plus ou moins allergisants	2	4	[redacted]	Trousses de secours, port de vêtements longs, vérification au retour soigneusement l'ensemble du corps. Pour les allergies aux végétaux pas de guide "officiel"		x	> guide de sensibilisation à présenter >informer les agents lors de l'accueil sécurité et tout au long de leurs activités de terrain pour le personnel déjà en place > 1/4 sécurité à organiser
Biologique: zoonoses	**intervention en milieu naturel**	travail de suivi faune flore, suivi chantier, suivi des cours d'eau dans des milieux où les agents sont exposés directement ou indirectement à des animaux porteurs de maladies transmissibles. La gravité des infections varie en fonction du type de zoonose et de facteurs individuels	2	4	[redacted]	trousses de secours avec tire tique, port de vêtements longs, vérification au retour soigneusement l'ensemble du corps. Pour les autres zoonoses: guide édité il y a quelques années et mis à disposition du personnel lors de sa prise de fonction		X	> guide de sensibilisation aux zoonoses à mettre à jour > informer les agents lors de l'accueil sécurité et tout au long de leurs activités de terrain pour le personnel déjà en place > 1/4 sécurité à organiser
Intervention d'entreprises extérieures	**intervention en milieu naturel**	suivi des travaux lors des chantiers	3	4	[redacted]	fiche sécurité entreprise annexée au marché			> 1/4 sécurité à organiser

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** ***Evaluation des risques professionnels***	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL / UT 2 : Opérationnel

Sous-unités de travail: suivi qualité de l'eau

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
risque lié à l'inorganisation des secours et risque aggravé par le travail isolé	**intervention en milieu naturel**	travail de suivi faune flore, suivi chantier, suivi des cours d'eau dans des milieux où les agents sont confrontés à des prises de décision rapides en cas de problèmes de santé	3	4	R4	règles non définies / secours agravées par le risque lié au travailleur isolé . Mise à disposition de trousses de secours transportables sur site et d'un téléphone portable pour appeler les secours. Formation aux premiers secours		X	> Définir la conduite à tenir en cas de problèmes de santé et de sécurité > Identifier le nombre de personnes qui ont le PSC1, > Organiser le travail isolé: l'utilisation du tel portable, les personnes à prévenir en cas de besoin… > Planifier les sorties de terrain sur outlook.
COVID	**intervention en milieu naturel**	travail de concertation avec les partenaires, les élus, les propriétaires: l'agent est amené à cotoyer tout type de public	1	4	R3	règles définies dans le plan de prévention covid. Masques prévus si nécessaires, aussi bien pour les 1ers secours que pour les échanges lors du travail de concertation	X		rappel des règles en fonction de l'évolution de la pandémie

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	Fiche 5 bis
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

UNITE DE TRAVAIL : UT 3 : accueil

Sous-unités de travail: aucune

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Chute de plain-pied	**accueil évènementiel**	déplacements dans les locaux avec risques de glissage à l'entrée de la Maison en hiver ou entre les 2 Maisons/ déplacements entre les étages dans l'ancienne maison pour aller à la photocopieuse, aux casiers…/ sorties par le garage et l'issue de secours glissante en hiver	2	2	R2	affiche d'information, tapis sur passerelle		X	Acheter d'une cafetière pour l'accueil et déplacer les stocks nécessaires pour l'accueil évènementiel
Chute d'objets, effondrement	**inventaire**	gestion des stocks des éditions et des produits en vente avec chute possible	2	2	R2	rangement dans les étagères		X	> Optimiser le rangement pour éviter le stockage des publications trop en hauteur ou trop lourdes > Vérifier les étagères
Ecrasement	**accueil café**	Déplacement entre les 2 maisons en hiver pour préparation du café/ accueil	2	4	R4	affiche d'information "risque de neige du toit"		X	> Interdire l'accès entre les 2 maisons en hiver et privilégier l'accès par l'intérieur > Acheter d'une cafetière pour l'accueil et déplacer les stocks nécessaires pour l'accueil évènementiel
Routier	**trajet travail-réunion**	déplacements pour se rendre en réunion avec une météo parfois difficile surtout en hiver	1	4	R3	aucune/ poste accueil: pas de télétravail		X	> Proposer une formation à la conduite sur neige, se rapprocher de l'assureur
Manutentions manuelles	**diffusion des publications**	manutention des publications lors des campagnes de communication	2	2	R2	aucune		X	> Proposer une information sur les gestes et les postures

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	Fiche 5 bis
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT 3 : accueil

Sous-unités de travail: aucune

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque non tolérable

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Postures de travail et troubles musculosquelettiques/ ecran	**travail posté**	accueil des visiteurs, saisie sur ordinateur et accueil téléphonique	3	3	R3	aucune		X	>information gestes et des postures >optimiser l' organisation du poste accueil dans la mesure de la place nécessaire à l'accueil ponctuel du vacataire
Electrique	**rebranchement disjoncteur**	nécessité de réenclencher le disjoncteur en cas d'absence du logisticien	1	1	R1	aucune	X		> formation du personnel à l'accueil et au sein du Parc (4 à 5 agents) en même temps que le logisticien
Incendie, explosion,	**accueil du public**	évacuation du public en cas d'incendie	1	4	R3	plan d'évacuation affiché à l'entrée et numéros de secours, extincteurs présents et vérifiés		X	> mettre en œuvre des exercices d'évacuation et formation à la manipulation des extincteurs et permettre l'accès au téléphone filaire positionné à l'accueil
Psychosociaux	**accueil du public**	travail d'échange physique et téléphonique avec le public et possible agression verbale, bracage	2	4	R4	aucune		X	> proposer une formation à la gestion des conflits et à la prise en charge de comportement violent (y compris pour le personne de l'accueil administratif) > définir des consignes claires et appropriées par le supérieur hiérarchique à appliquer lors de situations d'agression voir même de bracage > consulter le médecin du travail

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	Fiche 5 bis
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/06/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT 3 : accueil

Sous-unités de travail: aucune

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque [illegible]

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Bruit/ ambiance sonore/multiplicité des tâches et risques psychosociaux	**assistanat**	travail d'assistanat à mener à bien avec le travail d'accueil du public: interruption des tâches fréquentes par une sollicitation du public ou des chargés de mission/ déconcentration, risque d'erreurs	3	1	R1	horaires	X		> améliorer l'organisation du travail en fonction des besoins des chargés de mission et des horaires d'accueil du grand public (voir fiche de poste)
Ambiance thermique	**accueil du public**	travail d'accueil dans un local réduit où plusieurs personnes sont amenées à travailler avec une température élevée	4	1	R2	le local a été réaménagé		X	———
Travail isolé	**accueil du public**	travail isolé une partie du week-end	2	4	[illegible]	trousses de secours à l'accueil, affiche avec n°d'urgence		X	> Organiser le travail (planning, horaires) > Former et informer aux 1ers secours et SST (voir plus haut) et à l'accès aux moyens de secours (procédure interne: qui contacter/ équipe)
Intervention d'entreprises extérieures	**accueil des ets/ travaux Mdp**	travail des entreprises en présence du public ou du personnel. Travaux prévus en 2023 (salle de projection)	3	4	[illegible]	aucune		X	> faire procédure intervention entreprise extérieure et plannign d'intervention entreprise

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	Fiche 5 bis
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 17/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT 3 : accueil

Sous-unités de travail: aucune

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Risque lié à l'inorganisation des secours	accueil du public	travail en ERP (Etablissement Recevant du Public) avec obligation de porter les premiers secours	3	4	R4	formation SST du personnel d'accueil/ affiche d'information 1ers secours/ armoire à pharmacie		X	> Continuer les formations SST et le recyclage > Proposer dans le 1/4 d'heure sécurité la conduite à tenir en cas de 1er secours > Mettre en place un protocole de suivi en lien avec la médecine du travail > Informer les personnes lors de leur prise de fonction lors de l'accueil sécurité > Mettre en place informations, exercices et formation incendie > mettre à disposition le registre de santé et sécurité ouvert aux usagers
COVID	accueil du public	obligation de contrôle du pass sanitaire en cas de pandémie/ mise en place de mesures d'hygiène (masque, désinfection…)	2	4	R4	mesures d'hygiène mises en place dans le cadre de la pandémie/ contrôles du pass sanitaire des visiteurs		X	> Informer le personnel d'accueil en amont de la mise en place de ces mesures/ communication (affichage…)

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 18/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UT 4: logistique, maintenance, entretien

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : [illegible]

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Chute de plain-pied	**ménage Maison du Parc**	activités de ménage, chutes possibles dans les escaliers et lors du récurage	4	2	R3	aucune		X	> inciter l'agent à porter des chaussures adaptées aux activités qui sont réalisées
Chute de hauteur	**travaux électrique**	changement d'ampoule ou de lampe	2	3	R3	utilisation d'un escabeau	X		———
Chute de hauteur	**chauffage**	>brassage des plaquettes dans le silo > livraison des plaquettes dans le silo	3	3	R3	aucune		X	> s'assurer de la présence d'une autre personne lors de la descente de l'agent dans le silo > communiquer à l'aide d'une affiche : précisant "accès interdit à toute personne non autorisée" > préciser le processus de déchargement avec le chauffeur pour minimiser les risques de chute rajouter la qualité de l'air avec gaz confiné en fond de silo
Chute d'objets, effondrement	**logistique**	rangement des produits, des cartons et des outils en hauteur	1	2	R1	utilisation d'un escabeau sécurisé	X		> améliorer le rangement des cartons en hauteur pour éviter toute chute > optimiser le rangement dans les placards pour éviter d'avoir du matériel sur les placards

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 18/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UT 4: logistique, maintenance, entretien

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Routier	**déplacements réguliers**	pour intendance logistique maintenance et entretien parc véhicules	2	4	R4	optimisation des déplacements pour réaliser plusieurs activités (course, garage…)	X		> proposer une formation à la conduite sur neige
Manutentions manuelles	**logistique rangement produits**	> rangement des produits, des publications, du matériel dans le local de la chaufferie et le garage > manutention du couvercle du silo	2	2	R2	utilisation d'un diable et d'un chariot	X		> optimiser le processus de livraison (qui fait quoi, lieu de rangement, accueil des livreurs) > optimiser l'ouverture du couvercle du silo pour faciliter sa manutention (sollicitation autre agent)
Postures de travail/ trouble musculo-squelettiques	**ménage Maison du Parc/ logistique évènementiel**	ménage et entretien Maison du Parc avec utilisation aspirateur, nettoyage du mobilier sur les surfaces horizontales et verticales, manutenttion des chaises et des tables, manutention marabouts, expos	4	2	R3	utilisation d'un chariot de ménage	X		> information rappel des postures en vis-à-vis des tâches > proposer l'utilisation d'un tuyau pour le remplissage des seaux
Equipements de travail	**débroussaillage/ tronconnage/ déneigement/tonte**	port des EPI pour les opérations d'entretien des espace extérieurs en toute saison	2	4	R4	utilisation des EPI	X		> Informer (rappel) à l'utilisation, à l'entretien et ua renouvellement des EPI en vis-à-vis des tâches définies > optimiser le stokage des EPI en un seul lieu pour permettre une gestion et un suivi facilité

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 18/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UT 4: logistique, maintenance, entretien

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Electrique	**réparation du matériel électrique**	relance du disjoncteur, changement de prise, changement de néon, changement d'ampoule	1	4	R4	formation électrique		X	> Recycler l'agent en vis-à-vis des activités réalisées dans la Maison du Parc
Incendie, explosion	**chauffage**	possible remontée du feu depuis le foyer de la chaudière	2	4	R4	prévention incendie spécifique à la chaudière (plan)		X	> dispositif de prévention à rattacher au plan de prévention général incendie de la Maison du Parc et aux exercices d'évacuation à mettre en place
Psychosociaux	**logistique/ entretien**	gestion et suivi tendu du parc véhicule (informations non communiquées ou communiquées tardivement par l'équipe). Risque augmenté récemment avec la mise en place de la voiture partagée. Gestion et suivi de l'entretien et du chauffage du bâtiment	4	2	R3	aucune mesure.		X	> définir les responsabilités de chacun (agents, logisticien) et organiser le suivi du renouvellement du parc véhicules > faire remonter au logisticien rapidement les incidents sur les voitures pour optimiser leur suivi et si nécessaire leur réparation > alléger la responsabilité de l'agent concernant le chauffage et informer l'équipe sur le respect concernant l'entretien et le ménage

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 18/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UT 4: logistique, maintenance, entretien

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Psychosociaux	**entretien**	dérangement de l'agent lors des activités de nettoyage complet de la chaudière. Mission qui nécessite pourtant concentration, mesures sanitaires et mesures de protection	3	4	R4	aucune mesure.		X	> mettre une affiche d'information sur la porte lors de l'entretien de la chaudière "accès interdit à toute personne non autorisée"
Bruit/ vibration	**entretien espaces vertes et milieux naturels**	tronçonnage/ débrouissaillage/ tonte/ déneigement	2	1	R1	utilisation des EPI et tâches réalisées de manière alternée pour limiter les valeurs d'exposition	X		_____
Ambiance thermique	**entretien chaudière/déneigement en hiver**	nettoyage de la chaudière en milieu fermé / déneigement de la Maison du Parc en hiver	2	4	R2	local ventilé/ vêtements adaptés et bonne connaissace de l'environnement été comme hiver	X		_____

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut-Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 18/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UT 4: logistique, maintenance, entretien

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque intolérable

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
Produit chimique, émission	**ménage Maison du Parc**	utilisation quotidienne des produits d'entretien pour le ménage (sanitaires, expo...) renforcée en période de covid (encore actuellement)	3	3	R3	utilisation de gants adaptés aux activités, ventilation des locaux		X	> Revoir le protocole COVID lors des périodes où la pandémie est plus faible afin de limiter l'usage des produits chimiques irritant pour la peau et privilégier les savons pour le nettoyage des mains > Utiliser un masque si besoin lors du ménage des toilettes en fonction des produits utilisés > Optimiser le rangement des produits chimiques inflammables
coupure	**maintenance exposition / bûcheronnage**	>réalisation de petits modules lors des expos temporaires ou à la demande de l'équipe, maintenance de l'exposition/ logistique: ouverture des cartons avec un cutter >entretien de la tronçonneuse	3	2	R2	trousses de secours à disposition/ vérification de la tronçonneuse par le logisticien	X		Faire acquisition de cuters anti-coupure
Intervention d'entreprises extérieures	**suivi réparations Maison du Parc**	encadrement des entreprises	1	1	R1				protocole de prévention d'intervention des entreprises extérieures à mettre en place

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 18/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UT 4: logistique, maintenance, entretien

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : [illegible]

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
risque lié à l'inorganisation des secours	**travail dans un ERP**	intervention en cas de besoin pour réaliser les premiers secours à personne/ suivi de la mise en conformité incendie	1	1	R1	formation SST suivie en 2022/ boite à pharmacie installée dans les locaux/ défibrilateur accessible à côté de la Maison du Parc		X	> Recyclage SST nécessaire dans 2 ans > Mettre en place informations, exercices et formation incendie
risque lié au travail isolé	**ménage/ entretien de la chaudière**	ménage de la Maison du Parc réalisée le week-end en l'absence de l'équipe pour pouvoir entretenir l'ensemble de la Maison du Parc (le matin également avant 8h)/ nettoyage régulier de la chaudière dans un local fermé non visible du public	3	4	R4	Pour le ménage, information à la famille pour les horaires d'arrivée et de départ/ pour l'entretien, visite régulière de plusieurs personnes de l'équipe pour s'assurer que tout va bien/ trousse de secours à l'accueil		X	> Organiser le travail isolé et les moyens pour contacter les secours > Mentionner dans le planning
poussières de bois	**entretien de la chaudière**	nettoyage de la chaudière	3	4	R4	utilisation gants, appareil respiratoire adapté à l'activité, pantalon et chaussure de protection		X	> contrôler le stockage de l'appareil respiratoire et des filtres, > organiser le rangement dans le placard avec endroit dédié pour ces EPI > informer la médecine du travail lors de la visite médicale > mentionner sur la fiche de poste
poussières de biomasse	**entretien du silo**	brassage des plaquettes dans le silo et lors de la livraison	3	3	R3	aucune		X	> Proposer l'utilisation d'un masque et de lunettes adaptées lors de livraison du fait de la proximité avec les matières de bois en suspension volatiles

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901684-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :Parc naturel régional du Haut Jura	**DOCUMENT UNIQUE** *Evaluation des risques professionnels*	**Fiche 5 bis**
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de creation 18/08/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UT 4: logistique, maintenance, entretien

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante	
happement,	**entretien du silo**	entretien du silo	3	4	[illegible]	aucune		X	> S'assurer de la présence d'une autre personne pour la surveillance lors de la descente dans le silo > Arrêter les pales rotatives d'entrainement de la vis voir bouton d'arrêt avec Yacine
écrasement	**déneigement**	Déneigement des issues de secours localisées sous le toit dans le cadre de la prévention incendie	2	4	[illegible]	aucune		X	> Trouver une solution pour protéger le logisticien : mise en place de barres à neige ou tout autre aménagement permettant une sécurisation (voir programme d'aménagement de la Maison du Parc)
COVID	**ménage**	utilisation quotidienne des produits d'entretien pour le ménage (sanitaires, expo…) renforcée en période de covid (encore actuellement). Risque de contamination de l'agent par le covid	3	4	[illegible]	utilisation de gants de protection adaptés à l'activité de ménage, aération des locaux		X	> Adapter les EPI (gants, masques) à l'utilisation des produits chimiques en période de COVID où la fréquence et les surfaces à entretenir sont plus importantes. > Maintenir un protocole lors des périodes de pandémie afin de protéger l'agent
déneigement	**entretien extérieurs Maison du Parc**	déneigement places véhicules, accès passerelle, accès grand public issues de secours, accès au grenier fort	2	4	[illegible]	utilisation casque, habits d'hiver, chaussures de sécurité/ entretien et suivi de la turbine à neige	X		_____

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-239001664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	Fiche 5 bis
	Identification et évaluation des risques professionnels	Date de création: 16/06/2022 Date de mise à jour: 12/12/2022

UNITE DE TRAVAIL : UT 5 : CODIR et direction

R 1 : Risque mineur
R 2 : Risque secondaire
R 3 : Risque Important
R 4 : Risque très important

TYPE DE RISQUE	ACTIVITÉ	DESCRIPTION DE LA SITUATION (exposition, lieux, matériels, produits utilisés)	EVALUATION DU RISQUE			MESURES DE PRÉVENTION EXISTANTES	MAITRISE DU RISQUE		PROPOSITION D'ACTIONS DE PREVENTION	
			F	G	R		Satisfaisante	Non satisfaisante		
Incendie, explosion	**Vie d'équipe Maison du Parc et Orgelet**	politique de prévention relative à la gestion de la sécurité de la Maison du Parc et de l'antenne d'Orgelet	3	4	R4	consignes de sécurité (non mises à jour et non communiquées), plans d'évacuation affichés, registres de sécurité à jour, visites de sécurité, alarme incendie		X	> mettre en œuvre la prévention incendie: exercices d'évacuation, plan de prévention (portes coupe-feu, point de rassemblement: > mettre en œuvre les formations à l'utilisation des extincteurs, l'accueil sécurité	à adapter pour Orgelet/ mise en place d'un plan d'évacuation
Psychosociaux	**Gestion des dossiers et organisation du travail avec l'équipe**	stress et charge mentale/ conflits/ échanges (points individuels…)/ horaires . Risques hiérachiquement transmissibles, exigence émotionnelle	3	3	R3	points individuels tout les 15 jours, évaluation à mi et fin d'année		X	> travail à engager si besoin avec les délégués, l'assistant prévention dans le cadre du plan d'actions, prévention . > Voir formation à l'organisaton du travail, la gestion des RH, le management	
Intervention d'entreprises extérieures		voir/ ré-aménagements locaux							A FAIRE	
risque lié à l'inorganisation des secours	**Vie d'équipe Maison du Parc et Orgelet**	politique de prévention sécurité	3	4	R4	formations engagées (voir tableau) et recyclages planifiés		X	>Mettre en œuvre la politique de prévention sécurité avec les formations obligatoires	voir fiche formations et détails par UT
risque lié au travail isolé	**organisation du travail**	politique de prévention relative à l'ensemble des agents concernés (UT1, 2,3 et 4) y compris le CODIR	3	4	R4	aucune si ce n'est à titre individuel / planning outlook		X	>Mettre en œuvre des règles de prévention spécifique à ce point pour l'ensemble des activités concernées	
COVID	**organisation du travail**	politique de prévention santé et sécurité	2	4	R4	mise en place d'un protocole relatif à l'organisation des jours en télétravail et des mesures d'hygiène propres à cette période de pandémie			> Mettre en œuvre de la politique de prévention nécessaire en cas de pandémie	information site d'Orgelet

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité :	DOCUMENT UNIQUE *Evaluation des risques professionnels*	FICHE 6
Parc naturel régional du Haut-Jura	PLAN D'ACTIONS DE PREVENTION	Date de création : 12/12/2022 Date de mise à jour :

PLAN D'ACTIONS de PREVENTION

- **Par type de risque**
- **Toutes Unités de Travail confondues**
- **Avec deux catégories de priorité :**
  - **P1 : le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée**
  - **P2 : le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne.**
- **Quand le risque est maîtrisé suite au travail réalisé dans l'identification et l'évaluation des risques professionnels, nous n'avons pas proposé de mesures (cf fiches 5b)**

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité
> P1: le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2: le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Fiche 6

Date de création: 03/11/2022
Date de mise à jour: 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
ROUTIER	Toutes les UT	routier : trajet travail-réunion déplacements pour se rendre en réunion ou sur le terrain avec une météo parfois difficile surtout en hiver	> Proposer une formation à la conduite sur neige, se rapprocher de l'assureur > Optimiser les déplacements en incitant au co-voiturage	faire connaitre aux agents les règles de conduite sur neige et les possibilités d'optimiser leurs déplacements	P2	service RH		2024		base 1 500 €	voir assurance
CHUTE DE PLEIN PIED	UT administrative et opérationnelle	chute de plain pied : déplacements dans les locaux avec risques de glissade à l'entrée de la Maison en hiver ou entre les 2 Maisons/ Déplacements entre les étages dans l'ancienne maison pour aller à la photocopieuse, aux casiers.../ Sorties par le garage et l'issue de secours glissante en hiver	> Acquisition machine à café pour les réunions à mettre dans la partie accueil et déplacer les stocks nécessaires / événementiel dans le local derrière l'accueil > Passer par l'intérieur de la Maison pour aller d'une maison à l'autre >Mains courantes à mettre dans l'ancienne maison entre le rdc et le 1er étage > Revêtement à mettre sur sol glissant	sécuriser les déplacements entre les 2 maisons	P2	Logisticien et service accueil	2023			1000 € pour les mains courantes (voir/m)	
	UT opérationnelle	chute de plain pied : suivi faune flore, suivi chantier, suivi des cours d'eau	> Poposer une information à l'utilisation, l'entretien et le rangement des EPI > planifier les suivis faune-flore en tenant compte des risques liés aux conditions météorologiques	améliorer la connaissance des agents sur les dangers liés au mauvais port et à la mauvaise gestion des EPI	P2	chef de service	2023	2024 lors des recrutements	2025 lors des recrutements	coût formation compris dans la cotisation CNFPT	
CHUTE DE HAUTEUR	UT opérationnelle	chute de hauteur : suivi faune flore, suivi éco-acoustique	> organisation du travail en hauteur avec obligation de formation au port des EPI et information des agents	améliorer la connaissance des agents sur les dangers liés au mauvais port et à la mauvaise gestion des EPI	P2	chef de service	2023	2024 lors des recrutements	2025 lors des recrutements	coût formation à ajuster /nombre de personnes non définies: base 500 €	identifier les personnes qui travaillent en hauteur
	UT logistique, entretien et maintenance	Chute de hauteur : maintenance chauffage et livraison plaquettes	> s'assurer de la présence d'un autre agent lors de la descente du logisticien dans le silo pour brassage > donner les consignes de déchargement au livreur de plaquettes pour minimiser les risques de chute > mettre un panneau précisant "accès interdit à toute personne non autorisée"	améliorer la connaissance de l'agent pour réduire le risque de chute lors de la maintenance de la chaudière à bois	P1	logisticien	2023			0	information à faire et organisation du travail à optimiser
CHUTE D'OBJETS	UT administrative, opérationnelle, logistique/entretien/ maintenance	chute d'objets : rangement des stocks de papeterie, de publications, de produits en vente, d'outils et de cartons	> optimiser le rangement pour permettre l'accès aux étagères à des personnes de taille moyenne > signaler tout rangement précaire au dessus des placards	améliorer l'organisation du travail pour réduire le risque de chute d'objets	P2	Assitante prévention	2023	2024	2025	0	information à faire
	UT opérationnelle	chute d'objets, effondrement : lors des actions de suivi de la faune et de la flore	> informer l'agent sur les situations à risques et les mesures de prévention et de secours lors de l'accueil sécurité > travailler en binôme > donner les consignes pour l'accès aux trousses de secours	améliorer la connaissance des agents pour prévenir le risque et permettre l'accès aux premiers secours	P1	Assitante prévention	2023			0	information à faire

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité.
> P1 : le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2: le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Fiche 6

Date de création: 03/11/2022
Date de mise à jour: 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
ECRASEMENT: chute de neige du toit	toutes les UT	écrasement: déplacement entre les 2 maisons en hiver avec risque de chute de neige du toit, pour préparation du café accueil	> interdire l'accès entre les 2 maisons (voir futurs aménagements si pose d'un petit toit au-dessus de la porte trop coûteux) > acheter une cafetière pour l'accueil et déplacer les stocks nécessaires pour l'accueil événementiel > conseiller un nourrissage des oiseaux en passant par la gîte	permettre à l'agent une sécurisation de son travail en période hivernale	P1	Direction Service accueil	2023	2024 lors des recrutements	2025 lors des recrutements	200 € (acquisition cafetières)	information à faire par le CODIR et choix à faire en vis-à-vis du programme d'aménagement de la Maison du Parc
	UT logistique, entretien et maintenance	écrasement: déneigement des issues de secours localisées sous le toit dans le cadre de la prévention incendie	mettre en place tout moyen pour sécuriser ce travail dans le cadre du programme d'aménagement de la Maison du Parc.	permettre aux agents une sécurisation de leurs déplacements en extérieur de la maison du Parc en période hivernale	P1	Direction	2023			voir programme aménagement Maison du Parc	propositions à suivre dans le cadre du Cotech Maison du Parc
HAPPEMENT	UT logistique, entretien et maintenance	happement possible lors de l'entretien du silo de stockage des plaquettes	> s'assurer de la présence d'un autre agent lors de la descente du logisticien dans le silo pour brassage > arrêter les rotatives d'entraînement > mettre les consignes sur la machine afin que personne ne relance les rotatives.	améliorer l'organisation du travail de l'agent pour réduire les risques de happement	P1	logisticien	2023			0	
NOYADE	UT opérationnelle	intervention dans le lit de la rivière en eau peu profonde pour les mesures de quantité d'eau et à l'occasion des pêches électriques	> s'assurer que le risque est maîtrisé avec la bonne utilisation et le bon entretien des EPI en informant l'agent lors de la prise de poste	améliorer la connaissance des agents sur les dangers liés au mauvais port et à la mauvaise gestion des EPI	P1	chef de service	2023			voir coût renouvellement EPI	
COUPURE	UT Administratif et accueil	travail de découpe de maciotage d'utilisation de cuter ou de ciseaux lors des activités de conception de documents	> entretenir le maciot > informer les agents à l'utilisation des outils tranchants > acheter des cuters sécurisés	améliorer les connaissances des agents nécessaires à la bonne manipulation des outils	P2	Assistante prévention	2023			100 €	acquisition cuters sécurisés
MANUTENTION MANUELLE	UT Administratif et accueil	manutentions manuelles lors de la réception des marchandises, des produits, des panneaux d'exposition, de la livraison des publications lors des campagnes de communication	>proposer une information sur les gestes et postures lors du port de charges > proposer à l'assistante prévention une formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)	améliorer la connaissance des agents pour prévenir les troubles musculo-squelettiques	P2	Assistante prévention		2024		880 € coût formation PRAP base INRS	la formation PRAP est destinée à l'assistante prévention afin qu'elle puisse informer les agents en toute connaissance
	UT opérationnelle et UT logistique maintenance	manutentions manuelles du couvercle du silo à plaquette et du couvercle des bouches d'évacuation d'eau lors du suivi des entreprises (sous-unité eau)	proposer une information sur les gestes et postures lors du soulèvement du couvercle	améliorer la connaissance de l' agent pour prévenir les troubles musculo-squelettiques	P2	Assistante prévention		2024		0 €	voir par ailleurs l'optimisation des verrins silo et la manipulation de la tarière en tourbières
EQUIPEMENTS DE TRAVAIL	UT opérationnelle (y compris site d'Orgelet) et UT logistique maintenance	utilisation des tronconneuses et débroussailleuses en site naturel, , turbine à neige et tondeuse pour l'entretien des espaces extérieurs de la Maison du Parc	>informer à l'utilisation du port des EPI, à leur entretien et à leur renouvellement. Optimiser leur stockage en particulier à Orgelet > vérifier régulièrement les équipements que ce soit à Lajoux ou à Orgelet (chekpoint)	améliorer la connaissance des agents sur les dangers liés au mauvais port et à la mauvaise gestion des EPI	P2	logisticien et équipe Orgelet	2023	2024	2025	chiffrer coût du renouvellement (hors prévention)	formation tronçonneuse à voir (non obligatoire mais fortement conseillée selon nos besoins) et envisager l'acquisition d'une tronçonneuse électrique

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR238E2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité

> P1 : le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2: le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Fiche 6

Date de création: 09/11/2022

Date de mise à jour: 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
POSTURES DE TRAVAIL SUR ORDINATEUR	Toutes les UT	travail de saisie sur ordinateur et travail d'échange par visio : fatigue visuelle et travail assis prolongé	>adapter les postes à chaque agent en fonction des besoins (souris, siège, repose pied, écran) > proposer une information sur les postures au Parc et en télétravail	améliorer l'ergonomie du poste de travail des agents et leur permettre d'adapter leur poste de travail	P2	Assitante prévention	2023	2024	2025	1 000 €/an (matériel pour adapter les postes de travail)	information à faire régulièrement dans le cadre du 1/4 heure sécurité// voir formation assistante Prévention
POSTURES DE TRAVAIL/MENAGE	UT logistique, entretien et maintenance	ménage et entretien de la Maison du Parc, nettoyage du mobilier et des surfaces	informer et faire un rappel sur les gestes et postures en vis-à-vis des tâches effectuées	prévenir les troubles musculo-squelatiques	P2	Assistante prévention		2024		0	
ECLAIRAGE	UT administratif et accueil	travail sur écran dans l'extension de la nouvelle Maison dans des conditions de faible éclairage naturel. De manière générale type d'éclairage mis en place il y a 17 ans inadapté (demande régulière d'éclairage d'appoint)	réaménager les locaux (voir programme proposé par l'architecte)	améliorer les conditions de travail sur les postes mal éclairés et adapation de l'éclairage de manière générale	P2	Direction	2023	2024		coût éclairage d'appoint 1000 €/an (base lampe et halogène)	à réajuster en vis-à-vis du programme aménagement de la Maison du Parc
AMBIANCE THERMIQUE non ionisant	UT Administratif et accueil	travail sur ordinateur dans l'extension de la Maison du Parc que ce soit en été (canicule) ou en hiver (chaudière bois rayonnant au-delà du local et en particulier dans le futur local des archives)	réaménager les locaux (voir programme proposé par l'architecte)	optimiser le confort thermique de travail des agents dans les bureaux de l'extension de la Maison du Parc	P2	Direction	2023	2024		0	voir programme aménagement
	UT opérationnel	exposition au chaud ou au froid lors du travail des agents sur le terrain pour le suivi des milieux naturels	> s'assurer de l'organisation du travail en période très chaude ou très froide et informer l'agent lors de la prise de poste. Lui donner les consignes d'accès aux trousses de secours et aux moyens pour prévenir les secours.	permettre aux agents une sécurisation de leur travail lors des épisodes météorologiques extrêmes	P2	chef de service		2024	2025	0	
BRUIT	UT administratif et accueil	travail d'échange par visio, par téléphone (rdv tel prolongé), bruits depuis l'accueil qui montent dans l'extension de la Maison du Parc. Interférences sonores entre l'accueil du public (physique et téléphonique et le travail d'assistanat	> réaménager les locaux pour permettre un accès à des salles de réunion et visio dédiées > améliorer l'organisation du travail en fonction des tâches des assistantes	permettre aux agents un confort accoustique optimisé. Organiser le travail des assistantes qui font également de l'accueil	P2	direction	2023	2024		0	voir programme aménagement
ELECTRIQUE	UT accueil et UT logistique maintenance entretien	réparation du matériel électrique et rebranchement du disjoncteur	Former plusieurs agents du Parc à la relance du disjoncteur en cas d'absence du logisticien. Assurer le recyclage de la formation électrique du logisticien	réduire des risques d'électrocution	P1	Service RH	2023			1 000	base 2 personnes à former et 1 personne à recycler "habilitation électrique non électricien"

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR238E2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité
> P1 le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2: le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Fiche 6

Date de création: 03/11/2022
Date de mise à jour: 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
INCENDIE EXPLOSION	UT accueil et UT logistique maintenance entretien	Possibles remontées de feu depuis la chaufferie pouvant générer un risque d'incendie, maîtrisées cependant par un bon entretien du foyer de la chaudière. Proximité de l'accueil public.	> rattacher le plan de prévention incendie de la chaudière à celui plus global de la Maison du Parc ERP > gérer le stockage des produits inflammables > mettre en oeuvre des exercices d'évacuation et une formation à la manipulation des extincteurs et maintenir un accès au téléphone filaire situé à l'accueil	prévenir les risques d'incendie dans un ERP	P1	direction	2023			2 500	base 44 personnes à former, 3 groupes sur 1,5 j
	UT opérationnelle	travail de suivi faune et flore, suivi de chantier, suivi des cours d'eau en période de canicule et de risques d'incendie	Informer les agents lors de l'accueil sécurité aux risques incendie et leur communiquer les arrêtés lors des périodes à risque	permettre aux agents une meilleure connaissance des risques incendie et de la conduite à tenir	P1	chef de service	2023	2024	2025	–	
PRODUITS CHIMIQUES	UT opérationnelle	Suivi de la qualité de l'eau dans les entreprises et utilisation de produits chimiques pour le stockage et l'envoi à l'analyse. Suivi écrevisses(traitement des bottes) avec piège à capture pour inventaire	> informer l'agent à l'utilisation de ces produits > optimiser le stockage et l'étiquettage et éditer la fiche de données de santé > ranger les produits dans une armoire destinée à cet usage et organiser et ranger les EPI	permettre aux agents une sécurisation de leur travail lors de l'utilisation des produits et leur rangement	P1	Assistante prévention	2023			1 000 €	coût sur la base de 2 placards spécifiques produits chimiques
	UT logistique, entretien et maintenance	ménage et entretien de la Maison du Parc, nettoyage du mobilier et des surfaces avec utilisation quotidienne de produits chimiques renforcée en période de covid	> revoir le protocole covid (voir mesures covid) dans les périodes où la pandémie est plus faible > inciter au port du masque lors de l'entretien des toilettes	prévenir les risques d'irritation des muqueuses et de la peau en évoluant vers un usage plus raisonné des produits	P2	Logisticien		2024			voir évolution coût achat produits plus "écologiques"
POUSSIERES de bois et de biomasse	UT logistique, entretien et maintenance	Nettoyage de la chaudière dans des conditions de protection conformes aux contraintes de santé et sécurité à optimiser pour la partie conditions de stokage des EPI	> contrôler le stockage de l'appareil respiratoire et des filtres > organiser le rangement dans le placard avec un endroit dédié à ces EPI > signaler ce travail d'exposition aux poussières de bois lors de la visite médicale de l'agent et s'assurer de son suivi régulier	permettre à l'agent une sécurisation de son travail et de son matériel de travail	P1	Logisticien	2023			500 €	base 1 placard spécifique au rangement des EPI
	UT logistique, entretien et maintenance	Entretien du silo avec brassage des plaquettes dans le silo ainsi que lors de la livraison	> proposer l'utilisation d'un masque et de lunettes adaptées lors de la livraison du fait de la proximité avec les matières de bois de biomasse en suspension > renforcer la surveillance de l'agent par l'assistante prévention du fait des risques de suffocation dans le fonds du silo	permettre à l'agent une sécurisation de son travail	P1	Logisticien	2023			0	

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité

> P1 : le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2: le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Fiche 6

Date de création: 03/11/2022

Date de mise à jour: 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
BIOLOGIQUE	UT opérationnelle	Travail de suivi faune et flore, suivi de chantier, suivi des cours d'eau dans des milieux où les agents sont exposés directement ou indirectement à des animaux porteurs de maladies transmissibles à l'homme. La gravité des infections varie en fonction du type de zoonose et facteurs individuels	> mettre à jour le guide de sensibilisation des zoonoses > informer l'agent lors de l'accueil sécurité et tout au long de ses activités sur le terrain pour les agents déjà en place > organiser le 1/4 h sécurité et informer sur la localisation des trousses de secours	améliorer les connaissances des agents pour prévenir toute exposition au risque biologique	P1	Assistante prévention	2023	2024	2025	à chiffrer	voir rôle chef de service
ENVIRONNEMENT: Toxicité	UT opérationnelle	travail de suivi de la flore et travail de restauration des milieux naturels avec risque de contact avec les espèces invasives allergènes telles que l'ambroisie	> éditer un guide des espèces invasives et de leur toxicité > informer les agents lors de l'accueil sécurité et dans les situations de proximité avec ce type de milieu	améliorer les connaissances des agents pour prévenir toute exposition au risque de toxicité	P1	Assistane prévention	2023	2024	2025	0	
INORGANISATION DES SECOURS	Toutes les UT	Travail dans un ERP avec obligation de porter les premiers secours. Travail sur le terrain en site isolé nécessitant la prise de mesures pour les premiers secours (voir travail isolé)	> continuer la formation SST et le recyclage sur la base de 2 agents/an dont les agents de l'accueil. Poursuivre la formation PSC1 pour tout les agents avec un rythme de recyclage à définir. > proposer un 1/4 d'heure sécurité avec information sur la conduite à tenir en cas de premiers secours > informer les agents lors de leur prise de fonction à l'occasion de l'accueil sécurité > mettre en place information, formations et exercices incendie à Lajoux et à Orgelet (avec contrôle des DAAF) > fermer les portes coupe-feu > informer les agents qui n'ont pas fait les formations à l'existence du DAE	améliorer la connaissance des agents pour permettre une meilleure maîtrise des risques en cas d'incendie ou de premiers secours à personne	P1	Direction et RH	2023	2024	2024	> formations PSC1 base 10 personnes en 2023= 600 €, 20 personnes en 2024 = 1200 € > formations SST base 2 agents: formation prise sur cotisation OPSAT	
	UT administratif	travail dans les bureaux en période de pandémie et télétravail	> Faire évoluer le protocole en allégant les mesures d'hygiène (choix et rythme d'utilisation des produits de nettoyage mis à disposition de l'équipe) si l'évolution de la pandémie le permet > Maintien des gestes barrières et des règles d'hygiène classiques (nettoyage des mains) à faire évoluer en fonction de l'évolution de l'épidémie > aération régulière des locaux et optimisation des VMC	permettre une évolution du protocole en fonction de l'évolution de la pandémie	P1	Direction	2023	2024	2025	0	voir également accueil sécurité et aménagement Maison du Parc

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBLR23BE2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Fiche 6

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité
> P1 le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2 le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Date de création : 03/11/2022
Date de mise à jour : 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
COVID	UT logistique	Réalisation du ménage avec l'utilisation quotidienne de produits d'entretien (sanitaires, expo...) renforcée en période de covid (encore actuellement)	> Adapter les EPI (gants, masques) à l'utilisation des produits chimiques en période de COVID où la fréquence et les surfaces à entretenir sont plus importantes pour éviter tout risque de contamination	permettre une meilleure protection de l'agent d'entretien aux risques chimiques	P1	logisticien	2023	2024	2025	voir coût renouvellement EPI	pas d'échéance, aléatoire
	UT accueil	Travail de contrôle du pass sanitaire en cas de pandémie et mise en place de mesures d'hygiène (masque, désinfection...) pour le public	> Informer le personnel d'accueil en amont de la mise en place de ces mesures/ communication (affichage...)	permettre aux agents d'accueil une meilleure anticipation des règles sanitaires en période de pandémie	P1	Direction/chef de service	2023	2024	2025	0	
	UT opérationnelle	travail de comportation avec les partenaires, les élus, les propriétaires: l'agent est amené à cotoyer tout type de public	rappel des règles en fonction de l'évolution de la pandémie	améliorer la connaissance des agents en période de pandémie	P2	Direction/chef de service	2023	2024	2025	0	
INTERVENTION ENTREPRISES EXTERIEURES	UT opérationnelle	suivi des travaux lors des chantiers	>se référer au plan de prévention entreprise figurant dans le marché	sécuriser le travail des agents lors des chantiers en extérieur	P1	chef de service	2023	2024	2025	0	autant que nécessaire/ travaux
	UT accueil et UT logistique maintenance entretien	accueil des entreprises et suivi des travaux dans la Maison du Parc y compris en présence du public	protocole de prévention d'intervention des entreprises extérieures à mettre en place	réglementer la co-activité dans la Maison du Parc en cas de travaux à risque	P2	Assistante prévention	2023	2024	2025	0	à faire /travaux de réaménagement à venir
e stress	UT Administratif et accueil	Suivi des dossiers et organisation du travail: échéances, planning, pression, conflits dans la gestion des dossiers, gestion des conflits en interne	> Voir organisation du travail et gestion des conflits : à préciser > formations à la gestion de l'équipe (voir UT codir)	optimiser l'organisation et les conditions de travail	P2	chef de service		2024		500 € (à vérifier) base 5 personnes	
	UT opérationnelle	Gestion des conflits avec les prestataires ou les propriétaires, agressions verbales lors du travail des chargés de mission	> s'assurer de l'organisation du travail en site "sensible" et informer l'agent lors de sa prise de poste sur la conduite à tenir > travail en binôme avec le responsable hiérarchique. formation aux risques de conflits	optimiser l'organisation et les conditions de travail	P1	chef de service	2023	2024	2025		voir contexte actu (ex: loup)

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le 12 MAI 2023
ID : 039-253901664-20230503-DELIBBUR23-E2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité

> P1, le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2, le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Fiche 6

Date de création: 03/11/2022

Date de mise à jour: 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
RISQUES PSYCHOSOCIAUX: risques de conflits et di	UT accueil	travail d'échange physique et téléphonique avec le public et possible agression verbale, bracage	> proposer une formation à la gestion des conflits et à la prise en charge de comportement violent (y compris pour le personne de l'accueil administratif) > définir des consignes claires et appropriées par le supérieur hiérarchique à appliquer lors de situations d'agression voir même de bracage	optimiser l'organisation et les conditions de travail	P1	chef de service	2023	2024	2025	500 € coût formation base 4 personnes (à vérifier)	à prévoir à chaque recrutement
	UT CODIR et direction	gestion des dossiers : stress et charge mentale, échanges, conflits	> formation à l'organisation du travail, la gestion RH > travail à engager avec les délégués, l'assistante prévention, dans le cadre du plan d'actions spécifique aux Risques Psychosociaux	optimiser l'organisation et les conditions de travail	P2	direction et codir		2024	2025	0	
	UT logistique maintenance entretien	Travail de gestion et de suivi du parc véhicule (informations non communiquées ou communiquées tardivement par l'équipe). Gestion et suivi de l'entretien et du chauffage du bâtiment Dérangement de l'agent lors des activités de nettoyage complet de la chaudière.	> définir les responsabilités de chacun (agents, logisticien) et organiser le suivi du renouvellement du parc véhicules > faire remonter au logisticien rapidement les incidents sur les voitures pour optimiser leur suivi et si nécessaire leur réparation > alléger la responsabilité de l'agent concernant le chauffage et informer l'équipe sur le respect concernant l'entretien et le ménage > mettre une affiche d'information sur la porte lors de l'entretien de la chaudière "accès interdit à toute personne non autorisée"	optimiser l'organisation et les conditions de travail	P2	chef de service		2024		0	
TRAVAIL ISOLE	UT Administratif et accueil et codir	travailleur isolé le matin, le soir, le week-end dans des pièces non accessibles (pas de vue directe sur la personne la journée comme aux archives).	>Organiser le travail (planning, horaires) >Former et informer aux 1ers secours (voir plus haut) et à l'accès aux moyens de secours (N° d'urgence, affichage) ; donner les règles de prévention informer et communiquer	améliorer la connaissance des agents sur l'accès aux moyens de secours et définir des règles à respecter en cas de travail isolé	P1	Chef de service	2023			)	voir également télétravail
	UT opérationnelle	travail de suivi faune flore, suivi chantier, suivi des cours d'eau dans des milieux où les agents sont confrontés à des prises de décision rapides en cas de problèmes de santé	> Organiser le travail (planning, horaires) > Former et informer les agents aux premiers secours > chercher des solutions pour une optimisation du travail en site isolé (DATI?). Travail de réfexion qui sera engagé dès 2023	améliorer la connaissance des agents sur l'accès aux moyens de secours (gendarmerie, pompiers...) et définir des règles à respecter en cas de travail isolé	P1	Chef de service	2023			à chiffer (dati?)	

Envoyé en préfecture le 12/05/2023
Reçu en préfecture le 12/05/2023
Publié le 12 MAI 2023
ID 039-253901664-20230503-DELIBBUR23E2-DE

Collectivité : Parc naturel régional du Haut-Jura

DOCUMENT UNIQUE

Evaluation des risques professionnels

Plan d'action de prévention : 2 niveaux de priorité

> P1: le niveau de risque fort implique une action palliative sur la durée > P2: le niveau de risque moyen implique une action de communication, de sensibilisation, une consigne

Fiche 6

Date de creation: 03/11/2022

Date de mise à jour: 02/03/2023

	UNITE DE TRAVAIL	TYPE DE RISQUE	PROPOSITION D'ACTION = mesures de prévention décidées par le comité de pilotage	OBJECTIF DE L'ACTION	PRIORITE	PILOTE	délai: 2023	délai: 2024	délai: 2025	COUT	REMARQUES
	UT logistique maintenance entretien	ménage de la Maison du Parc réalisée le week-end en l'absence de l'équipe pour pouvoir entretenir l'ensemble de la Maison du Parc (le matin également avant 8h)/ nettoyage régulier de la chaudière dans un local fermé non visible du public	> organiser le travail isolé et les moyens pour prévenir les secours (planning, consignes)	améliorer la connaissance des agents sur l'accès aux moyens de secours et définir des règles à respecter en cas de travail isolé	P1	chef de service	2023				
QUALITE AIR	UT administratif et accueil	travail dans les bureaux avec un air à renouveler régulièrement par un système de VMC insuffisant ou non adapté (ex: atelier pédagogique)	> proposer une meilleure ventilation dans le cadre du programme d'aménagement de la Maison du Parc	améliorer la qualité de l'air en cohérence avec les normes actuelles	P2	direction	2023	2024		a chiffer/travaux	
						BUDGET prévisionnel	2023	2024	2025		
							10 000 €	6 000 €	3 700 €		